

quelle est la meilleure voie?

Par **derecha**, le **05/06/2010** à **00:12**

Bonjour,

je suis étudiante en L3, et je souhaiterais faire un master en droit des affaires. Je compte postuler à la Sorbonne en master 1. Je souhaiterais faire le master 2 droit des affaires et fiscalité de la Sorbonne ou le DJCE;

Pensez vous qu'il vaut mieux rester dans une fac qui propose le DJCE même si ça n'est pas celui de Paris 2, ou bien tenter le master pro précité de la Sorbonne, sachant que je souhaite devenir avocate en droit des affaires.

Merci à tous chers juristes!